

*Projet éducatif de l'école
du **Secondaire Adapté** à ta **Situation***



2016-2017

« Pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet éducatif, le directeur (art .96.13) et son équipe (art.77) élaboreront le plan de réussite de l'école, qui sera soumis pour approbation au conseil d'établissement. » (art.75)

Mission :

Orientation 1 : L'école favorise la réussite scolaire par un soutien des apprentissages adaptés à la situation de l'élève.

Objectif 1.1 : Augmenter de 3% le taux de diplomation et de certification.

	Moyens (actions)	Clientèle ciblée	Résultat attendu	Indicateur (instruments d'évaluation et les sources d'information)	Échéancier	Responsable	Ressources (pédagogiques, matérielles, financières)	Régulation Évaluation
1.1.1	Identifier les difficultés des élèves	Tous	Listes d'élèves	L'évaluation de l'élève	Septembre 2016	Direction et enseignants	C.o., psychoéducation, orthopédagogie, psychologie	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.1.2	Organiser des reprises d'examens	Tous	100%	Réussite des examens a 60%	Janvier et Juin	Direction et enseignants	TES, surveillants et enseignants et matériel informatique	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.1.3	Organiser des récupérations	Tous	Mise à niveaux	Évaluation	Annuel	Enseignants	Matériel didactique	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.1.4	Tutorat par les pairs (Sec.5 et PFAE)	4e et 5e avec les FMS et FPT	Sentiment d'appartenance Système d'émulation	Le nombre de participants	Annuel	Enseignant-formateur (projet intégrateur)	Matériel didactique et prévoir récompense	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.1.5								À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>

« Pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet éducatif, le directeur (art .96.13) et son équipe (art.77) élaboreront le plan de réussite de l'école, qui sera soumis pour approbation au conseil d'établissement. » (art.75)

Mission :

Orientation 1 : L'école favorise la réussite scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de l'élève.

Objectif 1.2 : Offrir à tous les élèves le soutien approprié.

	Moyens (actions)	Clientèle ciblée	Résultat attendu	Indicateur (instruments d'évaluation et les sources d'information)	Échéancier	Responsable	Ressources (pédagogiques, matérielles, financières)	Régulation Évaluation
1.2.1	Analyse des dossiers d'aide et scolaires	Tous	Analyser les dossiers en septembre.	Avoir les dossiers des élèves	Septembre	Lise, Marie-Ève et Sandra, membres du comité	Accès aux dossiers d'aide et les écoles qui effectuent le transfert.	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.2.2	Comité d'accueil et de classement	Écoles nourricières	Avoir le portrait de l'élève	Vus tous les élèves concernés	Avril-Mai	Les membres du comité en collaboration avec les enseignants	Documents de classement	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.2.3	Évaluation des besoins de l'élève	Tous	Repérage de l'ensemble des élèves	Dossiers complets	Octobre	tous	PNE et profs.	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.2.4	Fournir les outils et les services nécessaires aux élèves ayant droit aux mesures adaptatives.	Tous	Fournir et demander les services	Réception de matériel	Novembre	Équipe-école	Conseiller pédagogique, orthophoniste et mesures de financement	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
1.2.5	Approches pédagogiques différenciées	Tous	Amélioration des apprentissages éducatifs	Bulletin	Annuel	Enseignants et direction	Formation continue et conseiller pédagogique	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>

« Pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet éducatif, le directeur (art .96.13) et son équipe (art.77) élaboreront le plan de réussite de l'école, qui sera soumis pour approbation au conseil d'établissement. » (art.75)

Mission :

Orientation 2 : L'école prépare l'élève à vivre harmonieusement ses transitions scolaire et professionnelle.

Objectif 2.1 : 2.1 Impliquer 70% des parents dans les dossiers de transition.

	Moyens (actions)	Clientèle ciblée	Résultat attendu	Indicateur (instruments d'évaluation et les sources d'information)	Échéancier	Responsable	Ressources (pédagogiques, matérielles, financières)	Régulation Évaluation
2.1.1	1. Rencontre obligatoire des parents préalable a l'intégration en classe (PFAE)	PFAE	100% des parents rencontrés PFAE	Intégration de tous les élèves	Annuel	Titulaires et direction	-	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
2.1.2	2. Sonder les parents sur l'offre de service	Parents	Opinions des parents	Sondage	Annuel	Titulaires et direction	Outils et sondage	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
2.1.3	3. Offrir deux autres rencontres avec les parents.	Parents	Avoir 70% des parents en rencontre	Présence des parents	Annuel	Titulaires et direction	Personnel de l'école	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
2.1.4	4. Implanter un portail afin de faciliter la communication avec les parents.	Parents	Que 70% des parents utilisent le portail	Portail fonctionnel	Sept. 2016	Titulaires et direction	Formation	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>

« Pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet éducatif, le directeur (art .96.13) et son équipe (art.77) élaboreront le plan de réussite de l'école, qui sera soumis pour approbation au conseil d'établissement. » (art.75)

Mission :

Orientation 2 : L'école prépare l'élève à vivre harmonieusement ses transitions scolaire et professionnelle.

Objectif 2.2 : 2.2. Assurer que tous les élèves aient un plan de transition personnalisé.

	Moyens (actions)	Clientèle ciblée	Résultat attendu	Indicateur (instruments d'évaluation et les sources d'information)	Échéancier	Responsable	Ressources (pédagogiques, matérielles, financières)	Régulation Évaluation
2.2.1	Effectuer des rencontres d'orientation	tous	Plan d'orientation scolaire et professionnel	Au moins une fois par élève	Sept. et oct. (PFAE) et 1 ^{er} novembre et 1 ^{re} mars pour le SAS 4 ^e et 5 ^e sec.	C.o. et direction	Co. et direction	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
2.2.2	Asseoir l'ensemble des partenaires de la communauté (famille, CLSC, CRDI, TES, TS) afin d'identifier les besoins des élèves.	PFAE	Consultation générale des partenaires	Une rencontre d'élaboration et une rencontre de révision	Novembre et avril pour les 2 étapes	Titulaire et direction	Partenaires ciblés	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
2.2.3	Utiliser les outils d'organisation	tous	Avoir complété son web folio	Avoir consulté les sites Internet	Décembre	C.o. et personnel enseignant	REPERES et sites spécialisés	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
2.2.4	.Offrir des activités pédagogiques variées.	Tous	Participation aux activités	Inscriptions des groupes obligatoires avec dates ciblées	Annuel	C.o. et personnel enseignant	Personnel de l'école	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>

« Pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet éducatif, le directeur (art .96.13) et son équipe (art.77) élaboreront le plan de réussite de l'école, qui sera soumis pour approbation au conseil d'établissement. » (art.75)

Mission :

Orientation 3 : L'école favorise la persévérance de l'élève dans son parcours scolaire.

Objectif 3.1 : 1. Augmenter de 10% le taux de rétention.

	Moyens (actions)	Clientèle ciblée	Résultat attendu	Indicateur (instruments d'évaluation et les sources d'information)	Échéancier	Responsable	Ressources (pédagogiques, matérielles, financières)	Régulation Évaluation
3.1.1	Augmenter l'offre de stage	PFAE	Développer des contacts dans de nouveaux secteurs et base de données à jour	Augmenter les lieux	Août - .Octobre/Mise à jour en sept	TES libéré	Tous	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.1.2	Organiser un système d'émulation	Tous	Meilleur taux de présence	GPI	Une fois par étape	Tous	Argent	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.1.3	Assurer un suivi individualisé par les TES pour contrer l'absentéisme	Élèves à risque	Un élève est jumelé avec une TES et fréquence de la présence à l'école	Fréquence de l'abs a la baisse	Annuel	TES et enseignant	Communication	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.1.4	Assurer un suivi personnalisé en orientation scolaire	Tous	Projet d'orientation	Portfolio et CV	Annuel	C.o. et enseignants	C.o. et CJE	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>

« Pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet éducatif, le directeur (art .96.13) et son équipe (art.77) élaboreront le plan de réussite de l'école, qui sera soumis pour approbation au conseil d'établissement. » (art.75)

Mission :

Orientation 3: L'école favorise la persévérance de l'élève dans son parcours scolaire.

Objectif 3.2 : 2. Augmenter de 10% le taux de satisfaction des élèves à l'égard de l'école.

	Moyens (actions)	Clientèle ciblée	Résultat attendu	Indicateur (instruments d'évaluation et les sources d'information)	Échéancier	Responsable	Ressources (pédagogiques, matérielles, financières)	Régulation Évaluation
3.2.1	Faire la promotion des petits déjeuners	Tous	Présences du 4 e sec 5 e secondaire	Augmenter le nombre d'élèves	Annuel	TES	Deux responsables	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.2.2	Offrir des activités variées – en parascolaire et à l'heure du dîner	Tous	Assurer un certain nombre d'élèves (ex : Une activité par semaine ou une activité parascolaire par semaine)	Augmenter présence	Annuel	TES et enseignant	Argent, équipement et personnel	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.2.3	Aménager une bibliothèque/salle de travail	Tous	Utilisation de la salle	Nombre d'élèves qui utilisent la salle	À chaque étape	Enseignants et surveillants	Argent et salle d'ordinateur et livres	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.2.4	Offrir plus de sorties éducatives	PFAE	1 sortie/étape	Sorties organisées et participation aux sorties	À toutes les étapes	tous	Argent	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>
3.2.5	Améliorer la communication par rapport à la vie étudiante	tous	Journal (une fois par mois)	Utilisation de la T.V. et site Internet de l'école	annuel	Tous et direction	Argent	À reconduire <input type="checkbox"/> À modifier <input type="checkbox"/> À abandonner <input type="checkbox"/>